

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JANVIER 2019

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h30 mardi le 29^e jour de janvier 2019. Sont présents Messieurs les conseillers : Jeannot Marquis, Marcel Gauthier, Clément Gauthier Julien Ouellet et Mesdames les conseillères : Johanne Thibault et Josée Marquis sous la présidence de Monsieur Jean-Roland, maire.

RÉSOLUTION #2019-21
RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT l'article 157 du *Code municipal* qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme la conseillère Johanne Thibault de renoncer à cet avis de convocation et de prendre en considération les sujets suivants :

1. Démission de monsieur Richard Rousseau;
2. Ouverture du poste;
3. Prendre temporaire la compagnie Jasmin & Régis Imbeault pour pallier à la démission de monsieur Richard Rousseau;
4. Période de questions;
5. Levée de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Jean-Roland Lebrun déclare la séance ouverte à 19h31.

Le maire informe que monsieur Richard Rousseau démissionne de son poste conducteur d'un camion avec chasse-neige, opérateur d'un souffleur à neige, opérateur d'une rétrocaveuse et durant l'été journalier effectif le 31 janvier 2019.

RÉSOLUTION #2019-22
OUVERTURE DU POSTE

Il est proposé par Mme la conseillère Josée Marquis d'ouvrir le poste conducteur d'un camion avec chasse-neige, opérateur d'un souffleur à neige, opérateur d'une rétrocaveuse et durant l'été journalier. Le poste sera affiché pendant deux semaines soit du 1^{er} février au 15 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2019-23
PRENDRE TEMPORAIRE LA COMPAGNIE JASMIN & RÉGIS IMBEAULT POUR PALIER À LA DÉMISSION DE MONSIEUR RICHARD ROUSSEAU

Il est proposé par M. le conseiller Marcel Gauthier de prendre environ trois à quatre semaines la compagnie Jasmin & Régis Imbeault pour pallier à la démission de monsieur Richard Rousseau et pour avoir le temps qu'on puisse trouver un remplaçant.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #2019-24
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Jean-Roland Lebrun, maire

Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jean-Roland Lebrun, maire